on pas la sorte d'instruction qui convient le mieux à la station qu'ils sont destinés à occuper dans cette société? Penseroit-on à apprendre à faire des souliers à un jeune garçon dont on voudrait faire un tailleur? Que la jeunesse champêtre lise au moins des choses qui puissent lui donner du goût pour les travaux des champs.

CORRESPONDANCES.

A l'Editeur du Journal d'Agriculture.

Monsteur l'Editeur,—Les vrais amis du pays
applicultisent avec sincérité à l'extension que
prond votre intéressante publication. Le Journal

applaudissent avec sincérité à l'extension que prond votre intéressante publication. Le Journal d'Agriculture, toujours imprimé avec soin, distribué avec exactitude, n'a pu jusqu'ici être partout goûté et apprécié, parce qu'en plusieurs localités, des affaires politiques, des rivalités et autres causes se sont rencontrées et ont nui à sa circulation.

Malgró le zèle des promoteurs de l'art, et des rédacteurs de cette seuille si utile, il faut que, malgré ma disposition à médire, je signale aux amateurs et aux intéressés quelques-unes des causes, secondaires peut-être, qui n'ent pas laissé au Journal d'Agriculture la chance d'être lu et de mériter les sympathies des Canadiens en bien des paroisses.

Certains maîtres de l'oste s'approprient les feuilles qui sont adressées à des individus absents temporairement, ou adressées à des personnages qui, selon eux, s'occuperont peu du papier qu'on envoie à leur adresse; ot après ce gentil raisonnement fait à eux-mêmes, s'approprient des numéros qui ne leur appartiennent pas et qui, même s'ils étaient refusés, devraient être renvoyés au bureau de l'éditeur dont ils émanent.

Une autre circonstance, en quelques localités, a nui à la dissémination de la feuille si libéralement offerte à la classe agricole. On a jugé expédient d'adresser, gratis, copies du journal aux syndies d'écoles de chaque paroisse. Pour reconnaître cette faveur, pour correspondre aux vues bienveillantes de la Société d'Agriculture, autant que pour donner le goût de la science aux enfans et aux autres, ces messieurs, les commissaires d'écoles, auraient dû lire le journal avec soin, le passer à leurs adjoints, et même le faire circuler dans les écoles. C'eût été le

moyen d'initier les parens et les enfans à la lec ture de ce qui peut les éclairer sur lours vrais intérêts. Par cette méthode, plusieurs instituteurs qui auraient eu le leisir de parcourir le feuillet, auraient fait part de leurs observations à leurs élèves—ils auraient été induits probablement à lire assidament le journal et l'auraient fait connaître.

Bien loin de là—en certains quartiers on a envoyé les feuilles destinées à MM. les Commissaires, et elles sont tombées dans les oubliettes de M. le Scerétaire du bureau, ou peut-être en a-t-il même fait au usage plus inconvenant oncore. Assurément des hommes si négligens, dent les procédés sont entachés de manquemens si honteux, ont encouru l'animadversion des gens de bien qu'ils ont frustrés d'une locture utile, de renseignemens avantageux.

En d'autres paroisses, le paquet de copies du journal a eu le malheur d'être accaparé par un commissaire d'écoles qui, passant par le bureau de l'oste, s'est fait remettre l'envoi du mois, et l'a gardé tout entier par-devers lui, oubliant que ce qui est adressé "aux Commissaires d'écoles" n'est pas à son usage exclusif, mais doit êtro passé à ses collègues, partagé avec eux, si faire se peut, et même être remis à ses successeurs en office, si la chose se peut. Ne sont-ils pas grandement coupables ceux qui, dans des vues intéressées ou par une coupable indifférence, privent leurs concitoyens des agrémens d'une lecture utile et intéressante, et des familles de renseignemens qui leur sont offerts avec libéralité par une source indépendante? Ces égoistes! ils scraient peut-être, si on les plaçait dans une autre sphère, hommes à détourner le cours d'eau qui fournit le breuvage aux familles du hameau.....

L'intérêt que parlout on porte à l'intéressant journal, et qu'il a su créer et maintenir, va probablement mettre sin à ces menées d'employés publies, insidèles (en de petites choses pour quelques-uns), mais qui dénotent un manque de scrupule qui trahit le zèle de celoi qui présente, et dommageable à celui qui devrait recevoir, et dommageable à celui qui devrait recevoir, et qu'on nous dispensera de sétrir plus directement la négligence ou les allures indisférentes de personnes qu'on aimerait à louer en tout et partout.

RURICOLA.